



VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

19 h 15 ÉMARGEMENT

19 h 30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

20 h 30/22 h VISITE EXPOSITION TEMPORAIRE

21 h COCKTAIL DÎNATOIRE

Convocation à l'Assemblée

Cher adhérent,
Nous avons l'honneur de vous informer que la prochaine réunion des membres de l'ADAPL en Assemblée générale à laquelle nous vous prions d'assister, se tiendra le

**VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 à 19 h 30,
à l'auditorium du musée de Grenoble**

5 place de Lavalette, Grenoble
(voir plan et modalités d'accès en dernière page).

Ordre du jour

- Rapport moral du Conseil d'administration sur l'activité de l'association
- Rapport financier du trésorier : présentation des comptes de l'exercice clos le 31.03.2021 et du budget pour l'exercice du 01.04.2021 au 31.03.2022
- Rapport des censeurs
- Vote sur l'approbation des différents rapports
- Questions diverses

Tous documents comptables ou administratifs sur lesquels l'Assemblée aura à se prononcer peuvent être consultés sur le site Internet de l'ADAPL ou être adressés par voie postale ou électronique à tout membre qui en fera la demande.

Nous vous rappelons que :

- d'une part, nul ne peut détenir plus de trente mandats,
- d'autre part, la personne mandatée doit appartenir à votre collège, à savoir :
 - > un autre "membre adhérent" si vous êtes "membre adhérent",
 - > un autre "membre correspondant" si vous êtes "membre correspondant".

Le paragraphe 4 de l'article XXVI des statuts prévoit que si le quorum du 1 % des membres présents ou représentés qui composent l'Assemblée générale ordinaire (2 % pour l'Assemblée générale extraordinaire) n'était pas atteint lors de la première convocation, l'Assemblée serait à nouveau convoquée dans le délai de 15 jours francs suivant la date du 26 novembre, ce qui fixerait au 10 décembre 2021 la date de la prochaine Assemblée pour laquelle la convocation sera faite tant par lettre adressée individuellement à chaque membre que par avis inséré dans le journal d'annonces légales, soit "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné". Les mandats donnés pour la première Assemblée restent valables, dans ce cas, pour la deuxième Assemblée convoquée avec le même ordre du jour.

Par conséquent, nous nous permettons d'insister sur la nécessité d'être présent ou représenté.

Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer, cher adhérent, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre GAUTHIER
Président

Eybens, septembre 2021

pass sanitaire
**ATTENTION
LE PASS SANITAIRE
EST OBLIGATOIRE
POUR ENTRER
DANS LE MUSÉE**

À l'issue de cette Assemblée,
nous vous proposons une visite
de l'exposition temporaire de **Pierre Bonnard** :

"Les couleurs de la lumière"

réalisée en partenariat avec le musée d'Orsay.

Cette visite sera suivie d'un cocktail dînatoire dans la galerie centrale, sous réserve de l'application des règles sanitaires en vigueur.

Assemblée générale

En cas d'absence à l'Assemblée, merci de nous faire parvenir votre pouvoir complété et signé.

En laissant vierge l'affectation du pouvoir, celui-ci pourra être attribué à une personne appartenant à votre collège.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée, vous serez le (la) bienvenu(e) pour la visite de l'exposition temporaire du musée et/ou le cocktail dînatoire.

Visite de l'exposition temporaire / cocktail dînatoire

Pour des raisons d'organisation, veuillez à formuler votre réservation :

- > pour la visite de l'exposition du musée
- > et/ou le cocktail dînatoire.

- Invitation gratuite pour l'adhérent ADAPL et un accompagnant.

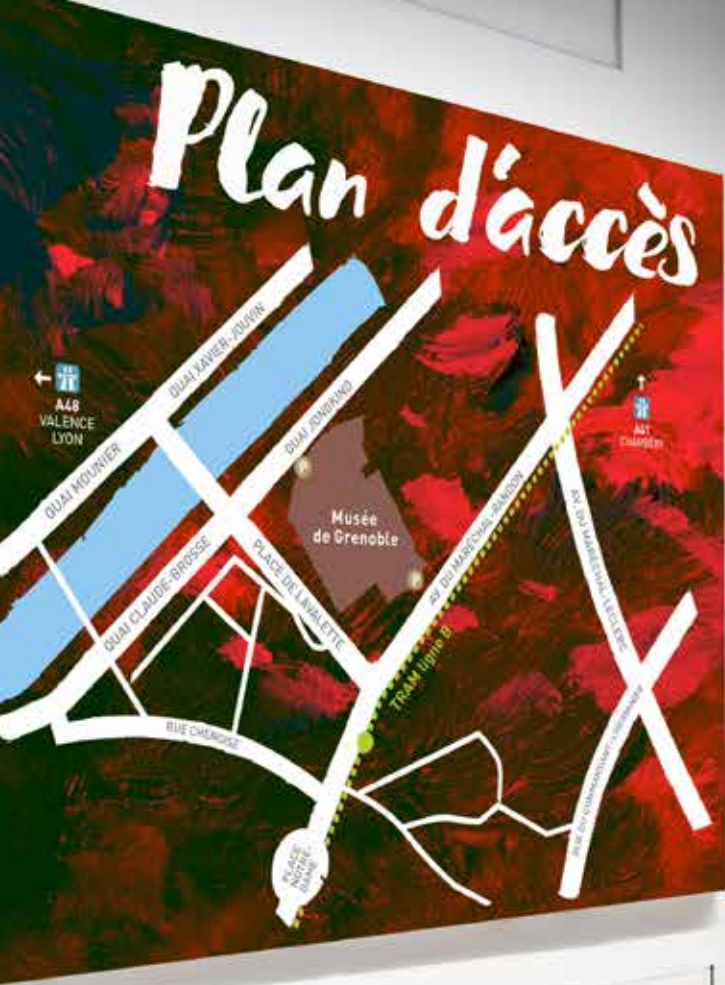
N'hésitez pas à téléphoner à l'ADAPL pour vous assurer de la prise en compte de votre réservation.

POUVOIR ET/OU COUPON-RÉPONSE

(inséré dans ce fascicule)

à retourner à l'ADAPL

au plus tard le 12 novembre 2021



MUSÉE DE GRENOBLE

5 place de Lavalette,
Grenoble

En voiture :

 Parking "Musée de Grenoble"
(sous le musée)

En tram :

 Ligne **B** - Arrêt :
"Notre-Dame - Musée"

En bus :

 Lignes **16** et **62** - Arrêt :
"Notre-Dame - Musée"

AIDAPL

association dauphinoise d'assistance
aux professions libérales

Les Akhésades - ZAC "Les Ruires", 5A rue Irène Joliot-Curie - 38320 EYBENS

Tél. 04 76 14 76 20 • Fax : 04 76 14 76 21

E-mail : adapl.asso@free.fr • www.adapl.asso.fr